Envoyé en préfecture le 17/12/2025
Reçu en préfecture le 17/12/2025
Publié le
ID : 035-243500667-20251217-DEL_2025_286-DE

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 9 décembre 2025

Date de convocation : 03/12/2025 **Date d'affichage :** 03/12/2025	Nombre de conseillers En exercice : Présents : Votants :	 37 34 34

L'an deux mille vingt cinq, le neuf décembre, à 19 Heures 00, à la VIEUX-VY-SUR-COUESNON (salle des fêtes – Rue Yvonnick Laurent), le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de **Monsieur Claude JAOUEN, Président de la Communauté de Communes Val d'Ille – Aubigné.**

Présents :
GELY-PERNOT Aurore, VASNIER Pascal, FOUGLE Alain, LAVASTRE Isabelle, JOUCAN Isabelle, ALMERAS Loïc, KECHID Marine, BERNABE Valérie, GUERIN Patrice, GORIAUX Pascal, DUBOIS Jean-Luc, MACE Marie-Edith, LE DREAN-QUENEC'HDU Sophie, DUMAS Patrice, MESTRIES Gaëlle, LOREE Michel, FERRAND Marc-Olivier, JAOUEN Claude, OBLIN Anita, HENRY Lionel, EON-MARCHIX Ginette, TAILLARD Yvon, BOUGEOT Frédéric, COUMAILLEAU Pascal, RICHARD Jacques, MASSON Josette, LEGENDRE Bertrand, LARIVIERE-GILLET Yannick, DESMIDT Yves, LECONTE Yannick, BOURNONVILLE Noël, HOUITTE Daniel, DEWASMES Pascal, BLAISE Laurence

Absents :
HAMON Carole, MOREL Gérard, SENTUC Véronique

Secrétaire de séance : Monsieur DEWASMES Pascal

Envoyé en préfecture le 17/12/2025
Reçu en préfecture le 17/12/2025
Publié le
ID : 035-243500667-20251217-DEL_2025_286-DE

N° DEL_2025_286

Objet **Personnel**

RH - Rapport social unique 2024

Depuis le 1er janvier 2021, les collectivités territoriales et établissements publics doivent établir un Rapport Social Unique (RSU) annuel, au titre de l'année écoulée. Celui-ci vient remplacer le "Bilan social" qui s'opérait tous les deux ans.

Le rapport social unique réunit l'ensemble des données relatives aux ressources humaines. Il permet d'apprécier la situation de l'établissement à la lumière des données sociales regroupées sous plusieurs items (effectifs, recrutements, formation, absentéisme, temps de travail, conditions de travail, rémunération, droits sociaux, …).

Le Centre de gestion d'Ille-et-Vilaine récolte les données via un portail numérique et fournit une synthèse, qui est présentée en pièce jointe.

Le Rapport Social Unique 2024 a été présenté le 27 novembre 2025 au Comité Social Territorial qui a émis un avis favorable.

Monsieur le Président propose de prendre acte de la communication de la synthèse du rapport social unique 2024.

Vu l'article 5 de la loi n° 2019-828 du 9 août 2019 de Transformation de la Fonction Publique,

Vu la synthèse intitulée Rapport Social Unique 2024 de la communauté de communes Val d'ille – Aubigné,

Vu les art L 231-1 et s. du CGFP,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire **à l'unanimité :**

PREND ACTE de la communication de la synthèse du rapport social unique 2024.

Acte rendu exécutoire après envoi en Préfecture et publication par voie électronique
Le 17/12/2025
Le/la secrétaire de séance,
Monsieur DEWASMES Pascal

Le *17/12/2025,*
Le Président,
Claude Jaouen

